



Actions Innovatrices du FEDER 2000-2006

Rapport final

Programme Régional d'Actions Innovatrices à

La Réunion (France)

« Investir dans l'Homme Réunionnais »

2002-2003

du 01/01/2002 au 31/12/2003

**Analysé et approuvé par le
Comité National de Suivi des programmes communautaires
par procédure écrite de juin 2005**

1 Résumé

N'étant pas dotée de richesses naturelles considérables, La Réunion doit asseoir son développement sur les compétences, les savoir-faire et la culture de sa population. En particulier, la production de contenus numériques doit permettre la création de valeur ajoutée locale et son exportation vers les marchés internationaux, malgré le handicap structurel de l'éloignement.

En février 2001, la Commission européenne lançait un appel à propositions pour des PRAI¹ dans toute l'Europe. En réponse, la Région Réunion a proposé le programme "Investir dans l'homme réunionnais" en partenariat avec l'Académie, l'Université, le CARIF-OREF² et l'ARTIC³. L'objectif final du PRAI est le développement économique de l'île, par la progression des compétences professionnelles en TIC.

Le PRAI s'inscrit donc dans une stratégie de développement économique aussi bien locale (nouveaux débouchés pour notre région ultrapériphérique) qu'europpéenne (stratégie de Lisbonne pour une « économie de la connaissance »).

Le programme comporte 4 volets :

- Un volet « études » : l'étude "quelles formations aux TIC⁴ à la Réunion" présente un grand nombre de propositions et met notamment en exergue une carence plus marquée qu'en métropole de l'offre de formation de haut niveau. Une seconde étude de faisabilité et de préfiguration d'une école d'ingénieur TIC à la Réunion a été réalisée.
- Un volet « lycées » avec la mise en réseau global de cinq lycées et le déploiement de nouvelles applications administratives et pédagogiques au profit des enseignants, des jeunes et de leur famille.
- Un volet « formations » avec la mise en place d'une vingtaine de formations pointues sur les TIC par l'Université, des organismes de formation professionnelle et des entreprises. Toutes les formations sont innovantes. Elles sont relatives à Linux, aux réseaux sans fil, au e-learning, à la réalisation de jeux vidéo, à la formation des artisans, au DIU (diplôme inter-universitaire pour l'accès à l'école de l'internet de Marseille), à la numérisation du patrimoine...
- Un séminaire de restitution a dressé le bilan du PRAI en novembre 2003.

Ces actions ont été réalisées en 2002 et 2003. Le programme a été réalisé conformément au formulaire de soumission, dans son contenu, sa gestion, son calendrier, son volume financier, ...

Les enseignements tirés du programme portent sur des aspects variés :

¹ PRAI : Programme Régional d'Actions Innovatrices

² CARIF OREF : Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation. La structure est une association financée par la Région Réunion, l'Etat et l'Europe (Fonds Social Européen), en partenariat avec les professionnels de l'emploi (ANPE, ONISEP, ...), les représentants des entreprises et des salariés.

³ ARTIC : Association Réunionnaise des professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication.

⁴ TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

- La gestion d'un programme court en partenariat avec les représentants des entreprises et des organismes publics intéressés.
- Le financement de l'ingénierie pédagogique des formations innovantes, dans un contexte où la réglementation française évolue.
- Les facteurs clés de succès de la mise en place d'outils de type « extranet » dans les établissements scolaires du second degré, quand le Ministère de l'Education Nationale souhaite précisément le déploiement des ENT⁵.
- Les conditions de la faisabilité d'une école d'ingénieur TIC à La Réunion, école qui pourrait ouvrir en septembre 2006, le Ministère de l'Enseignement Supérieur ayant donné un accord de principe⁶

Le PRAI a été innovant dans de nombreux aspects (modalités de partenariat, implication du Rectorat, appels à projets, ...) mais un point est peut-être particulièrement significatif : l'émergence d'un nouveau catalogue de formations professionnelles pour la maîtrise de logiciels libres (Linux, Open Office, ...).

2 Mise en œuvre

La gestion du PRAI Réunion est calquée sur celle des autres programmes européens à La Réunion.

2.1 Au niveau du programme et de son contenu

Dans l'ensemble, la mise en œuvre s'est déroulée comme prévu dans le programme original.

Le calendrier d'origine prenait comme hypothèse que la Commission Européenne prenne sa décision en milieu d'année 2001 (délai annoncé lors du séminaire du 16 février 2001). Malheureusement, cette décision a été prise uniquement le 3 décembre 2001, pour un début de programme fixé au 1er janvier 2002. En conséquence, les dates de début d'action indiquées dans le calendrier initial n'ont pas pu être tenues.

Par ailleurs, le nouveau Code des Marchés Publics (applicable en France au 1er janvier 2002) a suscité des incertitudes réglementaires au premier semestre 2002, ce qui a entraîné des délais de mise en œuvre pouvant aller jusqu'à deux mois sur les actions « 2 - Formations Pilotes » et « 3 - Lycées en réseau global ».

Malgré ces difficultés, le programme a maintenu un calendrier cohérent, et les premières conclusions ont été présentées lors du séminaire de restitution en novembre 2003, comme prévu.

⁵ ENT : Espace Numérique de Travail

⁶ Mission Région-Université-GET le 15 mars 2005 auprès de Guy Gautherin, Ministère de l'Enseignement Supérieur (DRES)

L'action 3 "les lycées en réseau global" a rencontré un succès inattendu auprès des établissements concernés. Afin de répondre au mieux aux demandes exprimées et conformément à l'avis du comité de programmation, la Région Réunion a décidé d'augmenter le budget de l'action numéro 3 en prélevant 40 000 euros (soit une augmentation de 10 %) sur le budget de l'action numéro 2 "Formations Pilotes aux TIC".

Les objectifs du Programme ont été atteints dans son contenu, sa gestion, son calendrier, son volume financier, ...

Le Programme a permis d'identifier des nouvelles modalités de formation professionnelle et initier une démarche stratégique générale en faveur des établissements d'enseignement secondaire. Cette démarche bénéficie du soutien des fonds structurels européens suite à la reprogrammation à mi-parcours du DOCUP « La Réunion - Objectif 1 ».

L'innovation est présente sous diverses formes :

- Le partenariat étroit avec le Rectorat et les professionnels (ARTIC, CCIR, CESR, ...)
- La démarche d'appel à manifestation d'intérêt aussi bien pour les lycées que pour les formations
- La rapidité de la réalisation (2 ans tout compris)

Les principaux succès sont les suivants :

- Les délais ont été tenus, malgré un calendrier assez serré
- Plusieurs formations ont été reconduites en 2004 et 2005
- Le partenariat Autorité de Gestion / Autorité de Paiement a été efficace

Inversement, certains points se sont avérés délicats :

- Le financement de la formation avec du FEDER interdit le préfinancement (pratique fréquente avec le FSE pour minimiser l'effort de trésorerie des organismes de formation) par la Collectivité et certains organismes de formation ont eu des difficultés de trésorerie.
- Dans les lycées, le déploiement d'équipements techniques doit être accompagné pour que les enseignants les intègrent dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes.

2.2 Pilotage et évaluation

2.2.1 Le Comité de Pilotage

Coprésidé par le Préfet, le Président du Conseil Régional et le Président du Conseil Général, le Comité de Pilotage associe les membres du comité de suivi du DOCUP « Objectif 1 » (le CESR, le CCEE, les Maires, les Chambres Consulaires) et l'ARTIC. D'ordinaire, les réunions ont lieu deux fois par an et associent la Commission Européenne.

Le PRAI a été à l'ordre du jour :

- en décembre 2002 : présentation du Programme, approbation des actions, évaluation, communication.
- en octobre 2003 : présentation du rapport d'avancement à mi-parcours
- en avril 2004 (réunion technique du FEDER) : avancement et perspectives
- en juin 2005 (procédure écrite) : rapport final

Le lundi 15 Novembre 2004, la réunion technique du FEDER a évoqué le calendrier de réalisation et de clôture du programme.

Malheureusement, la contractualisation forte des comités de suivi du DOCUP « Objectif 1 » n'a pas permis d'inviter formellement l'ARTIC aux réunions plénières. Les professionnels de l'ARTIC ont toutefois été informés et représentés à travers d'autres instances (Chambre de Commerce et d'Industrie, CESR).

Du reste, les réunions plénières du CNS portent principalement sur le DOCUP « Objectif 1 », au détriment des autres programmes (PRAI, Interreg) moins volumineux financièrement.

Si ces réunions plénières sont nécessaires pour la coordination des programmes européens sur le territoire, elles sont insuffisantes pour assurer le suivi d'un programme innovant et rapide comme l'est un PRAI.

2.2.2 Les réunions techniques du Comité de Pilotage

Afin de maintenir le dialogue au niveau opérationnel entre les organismes membres du Comité de Pilotage, des réunions techniques du Comité de Pilotage ont eu lieu chaque fois que nécessaire :

1. 10 avril 2002 : approbation des actions
2. 13 août 2002 : avancement
3. 15 octobre 2002 : avancement
4. 18 février 2003 : bilan intermédiaire à mi-parcours
5. 22 mai 2003 : étude « Ecole de l'Internet »
6. 24 juillet 2003 : étude « Ecole de l'Internet »
7. 9 octobre 2003 : avancement
8. 1^{er} mars 2005 : évaluation indépendante
9. 4 avril 2005 : évaluation indépendante

Ces réunions associent les institutions du Comité de Pilotage, représentées au niveau « technique », c'est-à-dire des cadres opérationnels.

Ainsi, même si les réunions plénières du Comité de Pilotage n'ont pas eu lieu exactement dans le calendrier annoncé dans le formulaire de soumission, l'objectif général a été respecté : formalisation du démarrage, suivi du programme au niveau politique le plus haut, partenariat étroit, cohérence avec les autres Programmes européens.

2.2.3 Fonctionnement du système de pilotage

Le système de pilotage a correctement fonctionné.

Les rapports sont principalement internes au comité de pilotage. Toutefois, la composition de ce comité est assez large.

Les techniques de gestion sont restées simple, avec comme objectif principal la coordination entre Autorité de Gestion et Autorité de Paiement :

- Une piste d'audit précise les étapes et le rôle des intervenants
- L'échange d'information au quotidien est réalisée par tout moyen : téléphone, mél, courrier, réunion, ...

Dans la négociation, il a été envisagé d'utiliser l'outil informatique PRESAGE⁷ pour assurer le suivi financier du Programme. Toutefois, le nombre de dossiers étant assez réduit (18 dossiers pour l'ensemble du Programme), PRESAGE s'est révélé inadapté. C'est pourquoi, d'un commun accord entre l'Autorité de Paiement et l'Autorité de Gestion, la circulation de l'information se fait principalement par courrier (papier et électronique). Bien entendu, chaque Autorité gère le Programme en s'appuyant sur ses procédures et ses outils informatiques habituels (logiciel MAFATE⁸ pour la Région Réunion) et partage toute information pertinente.

Les techniques de gestion utilisées ont donc été simples et adaptées à la dimension du Programme.

2.2.4 Evaluation

Par suite de la décision tardive de la Commission Européenne en faveur du PRAI, il n'a pas été possible de respecter le calendrier d'évaluation indépendante proposé dans le formulaire de soumission.

Pour l'évaluation du PRAI, un cabinet ayant une compétence plus spécifique dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication a été retenu après appel à concurrence.

Concrètement, une évaluation indépendante a été réalisée au premier semestre 2005 portant sur l'ensemble du Programme par le cabinet EVALUA.

2.3 Stratégie

L'innovation est fortement présente dans les deux actions principales du PRAI Réunion. A cette fin, la Région Réunion a réalisé des appels à projets pour ces deux actions plutôt que les marchés de service qui nécessitent une définition précise des besoins.

⁷ PRESAGE est une application développée à l'initiative du Gouvernement français pour le suivi des Fonds Structurels Européens à l'échelle du pays.

⁸ MAFATE (Module Applicatif Fonctionnel de l'Administration Territoriale) est une application interne à la Région Réunion permettant le suivi de différentes opérations telles que : l'enregistrement des courriers, l'ordre du jour des différentes commissions, le budget, l'instruction d'un dossier, le suivi des marchés, l'engagement et le suivi des demandes de subventions, ...

L'appel à projets pour les « formations pilotes aux TIC » a permis aux organismes de formation de faire preuve d'innovation :

- Sur les sujets traités (Linux, réseaux sans fil, ...)
- Sur les publics cibles (salariés, artisans, ...)
- Sur les modalités d'enseignement (enseignement à distance, ateliers permanents)

Cette innovation a été rendue possible par le financement de l'investissement initial sur l'ingénierie pédagogique et les supports de cours.

L'appel à projets pour la « mise en réseau globale des lycées » a permis de financer les projets des trois lycées volontaires identifiés dans le formulaire de soumission, ainsi que ceux de deux autres lycées (Le Verger et Victor Schoelcher) informés entre-temps.

Cette stratégie d'appels à projets a été couronnée de succès, puisqu'elle a permis de faire naître des projets innovants. Elle a atteint ses objectifs en nombre de projets et en volume financier et – en conséquence – elle n'a pas été réorientée.

Cette stratégie d'appel à projets est souhaitée par les organismes de formation, qui peuvent ainsi prendre des risques techniques et commerciaux dans un cadre de travail adapté. La Direction de la Formation Professionnelle du Conseil Régional a été associée à la gestion du PRAI et étudie les situations dans lesquelles cette démarche est applicable.

Toutefois, l'évolution récente de la réglementation française a nécessité la mise en place de procédures entièrement nouvelles en 2002 (Code des Marchés Publics). Ces procédures ont été modifiées début 2005 (dispositions relatives aux marchés de l'article 30 modifiées et alourdies) : rallongement des délais de publicité préalable, modalités de sélection de l'offre, ... Dans ces conditions, la priorité est de mettre en place une gestion efficace de l'activité principale, avant de mettre en œuvre des actions exceptionnelles. Ces actions seront incorporées dans le plan régional de formation professionnelle cofinancé par le Fonds Social Européen.

2.4 Objectifs

Les objectifs initiaux étaient indiqués dans le formulaire de soumission et sont rappelés dans les encadrés ci-dessous.

2.4.1 Sensibiliser les jeunes et les familles

1- A partir de l'utilisation des TIC dans les lycées, sensibiliser les jeunes et les familles en mettant en place quelques Extranet sur des thèmes quotidiens et qui les concernent directement, leur proposer de nouveaux usages des outils d'information - communication.

Objectif : 300 familles participantes

Evaluer l'impact du déploiement des usages sur les organisations et les moyens dans les établissements d'enseignement grâce aux projets pilotes.

Le lycée Lislet Geoffroy a mis en œuvre une application Extranet (cahier de texte électronique, informations d'orientation, ...) qui a impliqué fortement 60 familles environ. Le projet du lycée Vue Belle implique les familles de l'ensemble des lycéens, mais dans des applications plus modestes.

Le chiffre de 300 familles a été certainement atteint, même si la participation des familles aux projets des lycées a été plus modeste que ce qui était espéré en mai 2001.

Si le déploiement des équipements (serveurs, réseaux, ...) se déroule sans difficultés, l'évolution des méthodes de travail est forcément un phénomène lent. Pour généraliser les usages, le Rectorat de la Réunion a le projet de mettre en place un « Espace Numérique de Travail » en partenariat avec le Conseil Régional (pour les lycées) et le Conseil Général (pour les collèges). Il est admis que la mise en place d'outils ayant un impact important sur les organisations et les méthodes nécessitent de prendre le temps de convaincre au préalable les utilisateurs (les enseignants en premier lieu) de l'intérêt de la démarche. Le calendrier étroit du PRAI ne permettait pas de réaliser cette phase de conviction, mais les lycées « PRAI » conserveront un rôle de pilotes dans les années qui viennent, au profit de l'ensemble de la communauté éducative du département.

2.4.2 Former les Réunionnais

2- Former les Réunionnais aux TIC par la mise en œuvre d'actions de formations qualifiantes susceptibles de fournir les compétences requises par l'urbanisation des nouveaux métiers.

Objectif : entre 2 et 4 nouvelles formations, chacune d'entre elles représentant de 300 et 1200 heures.

Les projets retenus au titre de l'action n°2 « Formations Pilotes NTIC » comportent 10 nouvelles formations qui ont délivré 8 197 heures de formation à 404 stagiaires. Les formations réalisées sont donc d'un volume nettement supérieur aux objectifs du Programme.

2.4.3 Valoriser les pôles de compétences

3- Valoriser les pôles de compétences existant par la mise en réseau de l'Université de La Réunion avec des partenaires Européens (Réseau National des Ecoles de l'Internet, projet Thetys - Université virtuelle Euroméditerranée).

Le Réseau National des Ecoles de l'Internet a été abandonné et les deux premières Ecoles de l'Internet (Marseille et Bourges) ont été restructurées. Malgré ce changement de contexte national, le Conseil Régional a conservé l'ambition de créer une école d'ingénieur TIC à la Réunion en liaison avec un réseau national.

L'étude réalisée dans le cadre du PRAI a d'ailleurs confirmé l'intérêt de cette démarche aux yeux des entreprises et des universitaires. Une convention doit être signée en milieu d'année 2005 associant la Région- l'Université de la Réunion et le GET (Groupement des Ecoles des Télécommunications) pour concevoir une école d'ingénieurs sur financement de l'Etat et de la Région.

De plus, le PRAI a permis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion de réaliser deux formations en partenariat avec l'école privée reconnue par l'Etat « Sup'Info Paris ». En octobre 2004, ce partenariat s'est pérennisé par l'ouverture d'un centre de formation « Sup'Info Océan Indien » s'appuyant sur les méthodes pédagogiques « Sup'Info ».

Ces deux projets importants sont pertinents et complémentaires.

2.4.4 Favoriser le reingeniering

4- Favoriser le reingeniering des modes d'enseignement par la mise en place d'un laboratoire des usages pédagogiques et d'actions de formation en e-learning.

Certaines actions de formation retenues au titre de l'action 2 intègrent des démarches pédagogiques innovantes et intégrées dans le projet régional de mise en réseau des organismes de formation (RESINTER). C'est le cas des projets de e-formation des artisans, d'atelier multimédia pour la numérisation du patrimoine ou encore du projet PASARTIC (premier DAUE⁹ TIC en Europe).

Cet objectif a été modérément atteint.

2.4.5 Valoriser l'effet de levier économique

5- Valoriser l'effet de levier économique généré par l'apport de nouvelles compétences sur le marché afin de permettre la création de nouvelles entreprises dans le secteur des TIC, d'encourager le développement des entreprises existantes de ce secteur, d'encourager les entreprises « traditionnelles » à prendre en compte l'évolution vers l'économie de la connaissance.

Cet effet de levier s'est concrétisé principalement par la réalisation des formations sur Linux et les logiciels libres, sujets qui étaient très peu couverts par les organismes de formation avant le PRAI. Suite au Programme, des entreprises réunionnaises et des personnes en recherche d'emploi ont pu acquérir des compétences dans ce domaine d'activité et leur savoir-faire participe à la création de nouvelles activités économiques locales.

2.4.6 Accroître la compétitivité de l'économie

6- Accroître la compétitivité de l'économie réunionnaise, créer de la valeur ajoutée locale et des emplois dans ce secteur, un des rares secteurs où La Réunion est susceptible d'exporter sa production.

Au delà de l'effet immédiat de la commande publique sur ce secteur d'activité, la formation de centaines de Réunionnais en formation initiale ou professionnelle participe évidemment à la création de valeur ajoutée et d'emplois dans ce secteur. Toutefois, il reste très difficile de quantifier l'impact direct du PRAI sur l'économie locale.

⁹ DAUE : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Finalement, les objectifs du programme ont été globalement atteints :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. Sensibiliser les jeunes et les familles | partiellement |
| 2. Former les Réunionnais | dépassé |
| 3. Valoriser les pôles de compétences | dépassé |
| 4. Favoriser le reingeniering | partiellement |
| 5. Valoriser l'effet de levier économique | atteint |
| 6. Accroître la compétitivité de l'économie | difficile à évaluer à court terme |

2.5 Partenariat

2.5.1 Les partenaires

Dans la préparation du Programme, le Conseil Régional a fait intervenir quatre partenaires :

- l'Académie de la Réunion
- l'Université de la Réunion
- le CARIF-OREF
- l'ARTIC

La conception du Programme s'est déroulée en mars – avril 2001 et les échanges entre ces partenaires ont continué jusqu'en octobre 2001.

Deux réunions de ce « comité des partenaires » ont été organisées en 2002 (le 1er mars et le 19 avril) principalement pour associer les lycées pilotes et l'Académie. Une fois le Programme lancé, des réunions formelles du « comité des partenaires » ne se justifiaient plus. Par contre, les partenaires sont restés impliqués dans le suivi du programme, soit au travers d'échanges thématiques informels, soit en étant invités aux réunions techniques du Comité de Pilotage.

2.5.2 Relations avec l'Objectif 1

Comme indiqué au paragraphe 2.2.1, le Comité de Pilotage du PRAI est le même que celui du DOCUP « Objectif 1 », s'appuie sur le même secrétariat permanent (l'AGILE) et applique les mêmes principes. En particulier, la Préfecture de la Réunion (Autorité de Gestion du DOCUP « Objectif 1 ») a été associée au suivi du PRAI.

2.6 Communication

2.6.1 Publicité générale

Bien entendu, le PRAI a bénéficié des moyens de communication ordinaires utilisés par la Région Réunion :

- Le site web institutionnel www.regionreunion.com publie l'intégralité des délibérations de la commission permanente du Conseil Régional
- Le site web de la direction TIC comporte une rubrique tic.regionreunion.com/prai présentant le programme, ses actions et ses résultats
- Le magazine thématique protelnews édité par la Région Réunion a comporté plusieurs articles sur les actions du Programme

- La plaquette TIC éditée par la Région Réunion a l'occasion de l'Université d'Ete de la Communication d'Hourtin en août 2004 comporte une présentation du PRAI.
- Le comité de pilotage « Ecole de l'Internet » tenu dans le cadre de l'Université de la Communication de l'Océan Indien le 22 mai 2003 a bénéficié de la couverture médiatique de la manifestation (presse, plaquette)

Mais l'**action de communication principale** a été le séminaire de restitution du PRAI les 26 et 27 novembre 2003. A cette occasion, une plaquette décrivant les actions réalisées dans le cadre du programme a été produite et distribuée. Ce séminaire a donné lieu à une couverture médiatique de la part de la Presse Quotidienne Régionale¹⁰, des télévisions locales et indirectement de la presse nationale (Régions Magazine n°66 / décembre 2003).

2.6.2 Publicité de la participation européenne

La communication relative au Programme a mentionné l'appui de l'Union Européenne au Programme par les moyens ordinaires : présence de l'emblème européen sur les annonces, les dossiers de presse, le site web, le papier à lettre, ...

Lors du séminaire de restitution, en l'absence de représentants de la Commission Européenne, deux présentations Power Point (utilisées par la D G REGIO le 21 octobre 2003 à Marseille lors du séminaire français des PRAI) ont été projetées et commentées par Thierry PRETET qui avait assisté à la rencontre de Marseille :

- Contexte et enjeux des Programmes Régionaux d'Actions Innovatrices
- Les programmes français d'Actions Innovatrices

De même, les bénéficiaires (organismes de formation, lycées) ont réalisé la communication relative à leurs actions et ils se sont engagés à mentionner la participation de l'Union Européenne dans la convention de financement. Le règlement (CE) no 1159/2000 de la Commission du 30 mai 2000 « visant les actions d'information et de publicité à mener par les États membres sur les interventions des Fonds structurels » a été communiqué à chacun. Le niveau de respect de cet engagement a été vérifié lors du solde de chaque action.

2.6.3 Publicité destinée aux porteurs de projets

L'appel à projet « lycées en réseau global » a été réalisé à travers la liste de diffusion académique du Rectorat de la Réunion. Il s'agit d'une publicité peu visible du grand public mais efficace pour une cible réduite (les 40 lycées publics de l'île).

L'appel à projet « formations pilotes » a donné lieu à des annonces publiques dans la presse locale et sur les sites internet de la Région Réunion.

¹⁰ Trois quotidiens sont publiés à la Réunion : le Journal de l'île de la Réunion, le Quotidien de la Réunion et Témoignages. Des journaux télévisés sont produits et diffusés par les chaînes locales (RFO et Antenne Réunion). Ces journaux locaux ont une diffusion beaucoup plus forte qu'en métropole, puisque les réunionnais ont un accès limité aux médias nationaux et étrangers.

2.6.4 Diffusion des résultats

La diffusion des résultats a été réalisée à travers divers moyens :

- Les moyens de publicité générale mentionnés ci-dessus
- La présentation du PRAI Réunion lors du séminaire français du 21 octobre 2003 à Marseille
- Le réseau IRIS (Initiatives Régionales Innovations et Stratégies) iris.telecomville.org
- Les réseaux formel (Association des Régions de France) et informel (carnets d'adresses individuels) des Régions françaises et en particulier la Guyane et Midi-Pyrénées

Là aussi, c'est le séminaire de restitution du PRAI qui a été le moyen majeur de diffusion des résultats.

2.7 Exécution et contrôle financiers

Les systèmes d'exécution et de contrôle financiers décrits dans le formulaire de soumission ont été mis en place et ont fonctionné parfaitement.

2.7.1 Circuit financier

Comme indiqué dans le formulaire de soumission, la Caisse des Dépôts assure le rôle d'autorité de paiement, au sens de la réglementation communautaire, selon des procédures mises en place aussi bien pour le PRAI Réunion que pour le programme INTERREG III B « Océan Indien ».

Une convention cadre a été signée entre l'Autorité de Gestion et l'Autorité de Paiement, précisant les obligations de chacun. Cette convention cadre contractualise le circuit financier tel qu'il a été décrit dans le Formulaire de Soumission. La piste d'audit du PRAI, décrivant le circuit administratif des dossiers, a été annexée à cette convention.

Comme indiqué dans le formulaire de soumission, la Région Réunion a mis en place des articles budgétaires spécifiques pour gérer sa participation financière au programme :

| | |
|-----------------------|---------------|
| Action 1 – Etudes | 909 # 132-65 |
| Action 2 – Formations | 961 # 6409-66 |
| Action 3 – Lycées | 909 # 1308-29 |
| Action 4 – Séminaire | 961 # 660-30 |

Ces numéros d'articles budgétaires s'intègrent dans la « nomenclature budgétaire et comptable M 51 applicable aux Régions et a leurs établissements publics » en France.

Ceci permet de retracer l'ensemble des dépenses réalisées par l'Autorité de Gestion imputables au PRAI dans le logiciel intégré de gestion (MAFATE) utilisé par les services du Conseil Régional de la Réunion. Ce logiciel intègre aussi une notion d'intervention (c'est-à-dire une décision individuelle de la Collectivité) et chacune des 18 interventions du PRAI regroupe les différents courriers (arrivée et départ), les réunions des élus et les actes administratifs afférents.

La Caisse des Dépôts a ouvert dans ses livres un compte courant bancaire 40031 00001 0000248234 U, intitulé "Autorité de Paiement PRAI /CDC DR REUNION". Le compte est tenu à la Trésorerie Générale de La Réunion en sa qualité de préposé de la Caisse des Dépôts.

Le Compte enregistre au crédit, exclusivement les versements de la contribution communautaire au programme et les produits de placement au jour le jour des sommes non utilisées pour le paiement de la partie communautaire aux porteurs de projet, le cas échéant, les restitutions visées à l'article 8 de la convention cadre (récupération des indus). Il enregistre au débit les versements effectués aux porteurs de projet au titre de l'intervention communautaire.

Lorsque la Caisse des Dépôts reçoit l'acompte ou le paiement intermédiaire de la Commission Européenne, elle place cette trésorerie en titres monétaires au jour le jour, sur un compte-titres associé au compte courant bancaire du PRAI.

Lorsque l'Autorité de gestion adresse à la Caisse des Dépôts un dossier de demande de paiement pour un porteur de projet, celle-ci vérifie la conformité du dossier de paiement à la piste d'audit, et s'engage dans les 5 jours suivant la réception du dossier à créditer le porteur de projet sur son compte courant bancaire. Pour ce faire elle donne à la Trésorerie Générale de La Réunion l'instruction d'émettre un virement interbancaire afin de débiter le compte du PRAI et de créditer le compte du porteur de projet. Parallèlement, la Caisse des Dépôts vend les titres support du placement de la trésorerie disponible afin d'assurer le strict paiement de la dépense.

Un relevé mensuel de compte courant bancaire enregistre l'intégralité des opérations de crédit et de débit effectuées par la Caisse des Dépôts. De même un relevé de compte titres retrace l'ensemble des opérations d'achat et de vente de titres monétaires de placement de la trésorerie disponible.

2.7.2 Le système de contrôle

Le système de contrôle indiqué dans le Formulaire de Soumission est basé sur le système de contrôle du DOCUP « Objectif 1 ». De plus, la convention de financement entre l'Autorité de Gestion et l'Autorité de Paiement comporte une piste d'audit détaillée en annexe.

Au premier niveau, le service instructeur, le service NTIC du Conseil Régional, a assuré la certification du service fait. Le contrôle sur place a eu lieu dans la moitié des actions. Le Payeur Régional s'assure – de manière indépendante – de la conformité des pièces administratives avant paiement de la contrepartie publique locale.

Au second niveau, le service Audit et Contrôle (dépendant directement du Directeur Général des Services et indépendant du service instructeur) réalise un contrôle approfondi par sondage du Programme en fin d'année 2004 et au premier semestre 2005 qui se conclura par un audit sur la mise en œuvre des procédures. A ce stade, les contrôles sur place sont systématiques.

Les contrôles approfondies réalisés au titre de l'article 10 du règlement 438/2001 ont porté sur 7 opérations parmi les 18 relevant du PRAI. La mission de contrôle a pour objet de vérifier que les réalisations étaient conformes aux actions programmées et que la piste d'audit était suffisante sur ces dossiers.

2.8 Actions individuelles

Toutes les actions ont été réalisées dans les délais et les budgets prévus.

2.8.1 Etudes

Les deux études prévues dans le formulaire de soumission ont été réalisées avec succès.

2.8.1.1 Quelles formations aux TIC pour La Réunion ?

L'objectif de cette première étude est d'établir un plan stratégique de développement des formations aux TIC pour La Réunion, en analysant notamment le contexte réunionnais aussi bien dans sa zone géographique que d'un point de vue national, européen et mondial. Elle vise également à dégager les perspectives d'accroissement et de diversification de l'appareil de formation, ainsi qu'à mettre l'accent sur le développement des programmes de formation pouvant s'inscrire dans le cadre d'une plate-forme d'enseignement à distance.

La société Telinova a conduit la mission d'expertise de décembre à mai 2002. L'enquête quantitative s'est appuyée sur l'administration d'un questionnaire auprès des 81 organismes de formation professionnelle. 38 réponses exploitables ont été retournées, ce qui représente un taux de participation de 47%. L'enquête qualitative s'est appuyée sur vingt entretiens avec des acteurs du secteur de la formation. Les résultats de l'étude ont été présentés en comité de pilotage (Services de l'Etat, CARIF-OREF, DIREC, DRFP, Service TIC) et soumis aux prospects (notamment lors d'une réunion à l'Université de la Communication de l'Océan Indien, le 15 mai 2002). Les commentaires suscités ont été pris en compte pour la rédaction de la synthèse définitive.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- 6 novembre 2001 : Choix du prestataire
- 24 novembre : réunion du comité de pilotage : validation du questionnaire
- décembre 2001 - mai 2002 : Conduite de l'étude
- 8 février 2002 : réunion du comité de pilotage¹¹ : présentation du rapport intermédiaire
- 24 avril 2002 : réunion du comité de pilotage : présentation du rapport final
- 15 mai 2002: réunion du comité de pilotage : concertation sur les résultats

De cet état des lieux se dégage un certain nombre d'idées forces :

1. La nécessité de poursuivre et d'intensifier la lutte contre la fracture numérique tant au niveau social qu'au niveau économique global.
2. L'intérêt pour La Réunion de faire en formation aux TIC le choix du haut niveau tant en formation initiale qu'en formation professionnelle en encourageant la

¹¹ Il s'agit ici du Comité de Pilotage de l'étude, même si sa composition est pratiquement la même que le Comité de Pilotage du PRAI.

validation des formations professionnelles dans le cadre des normes européennes.

3. La nécessité de conforter l'appareil de formation professionnelle de façon à le rendre plus adapté aux besoins réels, plus performant par une appropriation généralisée des TICE et des pratiques émergentes dans la « nouvelle formation ».
4. Donner aux entreprises de tous les secteurs la possibilité d'accroître leur compétitivité par une appropriation des TIC via des actions de sensibilisation-formation de proximité.
5. Développer la FOAD (Formation Ouverte et à Distance) comme outil de formation mais aussi en terme de production de contenus exportables.
6. Pour mettre en œuvre un plan de formation inspiré de ces idées il faut résoudre un certain nombre de préalables concernant l'environnement de formation (infrastructures, coordination, information,...)

Cette première étude a permis de cadrer l'action « 2 – Formations » du PRAI et d'identifier l'intérêt d'une école d'ingénieurs (voir seconde étude), en mettant en évidence la carence de l'offre de formation initiale de haut niveau. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion a également exploité les conclusions de l'étude pour ouvrir à la Réunion une formation en cinq ans, en partenariat avec l'école parisienne Sup'info.

2.8.1.2 Etude « École d'ingénieurs TIC »

Depuis 1991, le Conseil Régional de la Réunion a fait des NTIC un axe politique fort porté par cinq mandatures successives : études sur les coûts des télécommunications, sensibilisation et formation des professionnels, mise en place de l'ARTIC, création du Téléport Réunion, accompagnement des initiatives publiques et privées, déploiement d'un réseau régional à haut débit, négociation du DOCUP 2000-2006, ...

Dans le même temps, Maurice développe un plan avec pour objectif de faire des TIC le « cinquième pilier » de son économie. Un signal concret et spectaculaire est la Cybercité d'Ebene en construction. Sortant d'une crise difficile, Madagascar s'inscrit dans cette mouvance, et prépare un document destiné à cadrer sa politique nationale des TIC.

Dans ce contexte, alors que l'enjeu majeur de notre société de l'information repose de plus en plus sur la production, l'édition et la distribution de contenus et de services innovants vers le reste du monde, le Conseil Régional de La Réunion et l'Université de La Réunion ont lancé une étude de faisabilité pour la création à La Réunion d'une École d'Ingénieurs TIC. Le projet repose sur une entière restructuration du pôle informatique de l'Université, en partie intégré dans l'école, et est en adéquation avec la réforme LMD (Licence, Mastère, Doctorat) qui doit permettre la mise en cohérence des cursus universitaires français dans le cadre des normes européennes. Un partenariat avec le Groupement des Ecoles de Télécommunications (GET) a été noué. Le projet figure parmi les orientations de la mandature 2004 de la Région Réunion et dans le contrat quadriennal de l'Université de la Réunion. Les négociations avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, notamment pour la mise à disposition d'enseignants chercheurs, sont en cours (février 2005).

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- mars 2003 : Choix du prestataire
- 24 mai 2003 : présentation de l'étude de faisabilité au comité de pilotage¹²
- 24 juillet 2003 : présentation des scénarios au comité de pilotage
- novembre 2003 : publication du rapport final

2.8.2 Formations

L'objectif est de stimuler l'innovation dans l'appareil de formation réunionnais et de provoquer la mise en place de nouveaux modules notamment dans les domaines suivants : Multimédia, Audiovisuel et Internet, Informatique et Réseaux, Métiers des TICE, Intelligence économique.

L'appel à manifestation d'intérêt a eu un grand succès. Plus d'une vingtaine de propositions ont été déposées pour un montant projet total de 5 millions d'euros.

Conformément au cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt et compte tenu de l'enveloppe financière, seules les formations nouvelles et innovantes dans leur contenu, débouchant sur la création de nouvelles compétences et de nouveaux métiers, notamment dans la filière TIC, ont été retenues.

Le bilan de la réalisation est le suivant :

| Organisme | Sujet ou titre | Coût (dépenses éligibles) | Heures | Stagiaires | Heures . Stagiaires |
|-------------------|---|---------------------------------|--------------|------------|------------------------|
| Expernet | Développeurs d'applications e-Learning | 51 000 | 840 | 10 | 8 400 |
| AFPAR | Linux | 124 485 | 525 | 51 | 5 222 |
| Neotech III | Logiciels Libres | 154 201 | 992 | 72 | 11 779 |
| CCIR | Techniciens réseaux sans fils | 105 060 | 735 | 10 | 7 350 |
| CCIR | Maîtrise Linux / techniques d'enseignement | 169 023 | 1414 | 12 | 14 700 |
| ILOI | Développeurs jeux vidéo 3D | 58 751 | 700 | 6 | 3 953 |
| ILOI | PASARTIC | 191 049 | 1200 | 21 | 22 517 |
| Université | DIU Applications Avancées de l'Internet (3 promotions) | 137 076 | 706 | 24 | 5 649 |
| Cegerun | e-formation des artisans | 40 680 | 560 | 185 | 3 459 |
| LIVE Formation | Atelier multimédia Numéri- sation du patrimoine | 45 100 | 525 | 13 | 6 820 |
| Total | 10 formations | 1 076 425 | 8 197 | 404 | 89 849 |

* sauf stage en entreprise

Les formations sur LINUX ont été privilégiées, une carence dans l'offre de formation ayant été détectée à l'occasion de l'étude « Quelles formations TIC à la Réunion » et la demande des entreprises étant forte, à tel point que l'AFPAR a dû refuser des demandes émanant de salariés d'entreprises.

¹² Il s'agit ici du Comité de Pilotage de l'étude, même si sa composition est pratiquement la même que le Comité de Pilotage du PRAI.

Les formations « Réseaux sans fil » (CCIR), « Jeu vidéo 3D » (ILOI), « formateurs e-learning » (Expernet) correspondent également à des formations techniques pointues, inédites à la Réunion, favorisant le développement de nouveaux métiers.

En revanche, les formations « Atelier permanent multimédia » et « Préparation au DAEU : Pasartic » visent davantage à réduire la « fracture numérique », à réinsérer des publics en difficulté, en associant les TIC à l'aboutissement d'un projet personnel (création d'un CD-Rom, accès aux études supérieures), et à faire émerger des vocations dans le domaine des TIC.

Seul le projet « E-formation des artisans » (Cegerun) peut se rapprocher de formations existantes par son contenu. Néanmoins, sa méthodologie, axée sur une conception pédagogique adaptée au public, la qualité du partenariat régional et privé, son impact sur une population généralement oubliée des offres de formation TIC et la facilité pour pérenniser le dispositif font figure d'atouts le démarquant largement des propositions restantes.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- août 2002 : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
- décembre 2002 : engagement (en commission permanente)
- avril 2003 – décembre 2003 : réalisation des formations

Traditionnellement, les formations proposées à La Réunion étaient de deux types :

- Les formations à l'initiative des pouvoirs publics, destinées prioritairement aux demandeurs d'emplois. Alors que le taux de chômage reste supérieur à 30 %, ces formations se concentrent sur des niveaux de qualification faibles (manœuvre, ouvrier, employé, technicien) qui représentent le plus grand nombre de bénéficiaires.
- Les formations à l'initiative des organismes de formation. Dans le secteur informatique, ces organismes de formation sont souvent liés à un distributeur de solutions informatiques. La formation participe alors à de l'accompagnement après-vente et les formations sont centrées sur les outils distribués.

Dans ces conditions, les besoins de formation spécialisée (niveau technicien supérieur ou cadre) sont insuffisamment pris en compte. Il en est de même des logiciels libres, qui sont mal distribués à La Réunion. Sur ces deux types de formation, les réunionnais se formaient principalement en métropole.

L'appel à projets lancé dans le cadre du PRAI a donc permis d'identifier un nouveau segment de marché pour les organismes de formation et les employeurs se sont montrés vivement intéressés. C'est un succès.

2.8.3 Les Lycées pilotes

En ce qui concerne les établissements d'enseignement secondaire, l'action n°3 du PRAI Réunion porte sur la mise en place des lycées en "réseau global" :

- en développant les usages entre les différentes catégories de personnels des lycées (enseignants, administratifs, lycéens),
- en faisant participer quotidiennement les familles à la vie de l'établissement,
- en déployant de nouveaux services (création de supports de cours, télé-tutorat et suivi des activités, ...).

Cinq lycées pilotes ont bénéficié du PRAI à La Réunion :

- Lycée Antoine Roussin de Saint-Louis

- Lycée Lislet Geoffroy du Butor
- Lycée Le Verger de Sainte-Marie
- Lycée Victor Schoelcher de Saint-Louis
- Lycée Vue Belle de La Saline

Dans l'ensemble, les établissements réunionnais se sont montrés très intéressés par l'expérience de ces cinq lycées. Lors de l'UCOI 2004, les chefs d'établissements du secondaire (lycées et collèges) ont exprimé un besoin très clair de généralisation du réseau informatique. Le Conseil Général de la Réunion a réalisé en 2004 un audit du réseau informatique des collèges. Quant à lui, le Conseil Régional rédige un schéma directeur des NTIC dans les lycées (janvier - mai 2005) qui débouchera sur la mise à niveau des équipements et sur l'évaluation des besoins en matière de compétences. Ces deux démarches (collèges et lycées) pourront bénéficier d'un appui du FEDER alloué au titre de la réserve de performance lors de la renégociation à mi-parcours du DOCUP « Objectif 1 ».

Si les lycées ont jugé de façon unanime que le PRAI était un succès, cette action a cependant rencontré plusieurs difficultés :

- le manque d'expérience des établissements dans la fonction de maître d'ouvrage : encadrement des entreprises, gestion des plannings, procédure de marchés publics, ...
- la nécessité d'un accompagnement méthodologique pour le déploiement des solutions de type ENT (Environnement Numérique de Travail) ayant un impact sur les méthodes de travail

Ces difficultés seront prises en comptes dans la phase de généralisation.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- février 2002 : appel à projet à tous les lycées
- mai – juin 2002 : engagement (Commission Permanente)
- septembre 2002 – mars 2004 : réalisation des investissements
- année scolaire 2002 – 2003 : première valorisation pédagogique

2.8.4 Séminaire

Le séminaire a eu lieu les 26 et 27 novembre 2003 dans l'Hôtel de Région, avec 150 participants. Au-delà de la promotion du programme, ce séminaire a permis de faire connaître les projets conduits par les organismes de formation et les lycées.

La participation des professionnels réunionnais aussi bien des secteurs public que privé a été assez forte. Malheureusement, la participation de la Commission Européenne, des autres régions françaises, des régions ultra-périphériques (Açores uniquement) et des pays voisins (Maurice et Comores uniquement) a été plus faible qu'espérée.

Le séminaire a donc été un succès au regard de la communication avec les personnes concernées à La Réunion et plus mitigé au regard de l'implication des autres régions et pays.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- 17 octobre 2003 : engagement (commission permanente)
- 26 – 27 novembre 2003 : réalisation du séminaire

3 Identification et dissémination des pratiques

3.1 L'intégration dans le DOCUP

Le partenariat a permis d'assurer une cohérence entre les différentes interventions publiques, tant au niveau des objectifs poursuivis que des modalités de gestion. La Réunion bénéficiant de l'Objectif 1, cette cohérence est particulièrement nécessaire, puisqu'une grande partie des dépenses publiques est cofinancée par l'Union Européenne.

Le transfert des bonnes pratiques vers le DOCUP « Objectif 1 » se fait naturellement, puisque la structure de gestion du PRAI Réunion est la même que celle du DOCUP « Objectif 1 ».

Au titre de la réserve de performance, un million d'euros de FEDER a été attribué pour généraliser les enseignements du PRAI dans les établissements d'enseignement du second degré (collèges et lycées).

Parmi les formations, deux ont été reconduites après le PRAI :

- Linux / AFPAR
- PASARTIC / ILOI

3.2 Le partage d'expérience

Lors de la rencontre FEDER-Actions Innovatrices en octobre 2003 organisée par la Région PACA¹³ à la demande de la Commission Européenne, la Région Réunion a présenté le PRAI Réunion. Cette réunion avait pour thème « de l'innovation au déploiement ». Les représentants des régions françaises rencontrées sur place ont fait part de leur intérêt pour ce programme. Malheureusement, les contraintes d'organisation du service n'ont pas permis de participer physiquement à la réunion d'octobre 2004 organisée par la région Lorraine.

La Région Réunion a postulé au « Concours européen de l'innovation régionale » organisé par la D G REGIO (dépôt des candidatures : 31 octobre 2003) en présentant la formation PASARTIC réalisée par l'ILOI (Institut de l'Image de l'Océan Indien).

La Préparation à l'Accès aux études Supérieures et aux qualifications professionnelles en Arts Plastiques et en T.I.C (Technologies de l'Information et de la Communication) « P.A.S. A.R.T.I.C » est une formation professionnelle visant à offrir à des jeunes non titulaires du BAC et ayant des aptitudes pour le numérique, les Arts Plastiques, voire l'image ou le son, la possibilité, à l'issue de la formation, d'accéder aux études supérieures.

Cette proposition a été déclarée éligible par la D G REGIO, mais n'a pas été sélectionnée par le jury du concours.

La Région Réunion s'inscrit dans des réseaux de partage d'expérience avec les régions françaises (IRIS) et européennes (ERISA). Le contenu et le suivi du PRAI ont été diffusés à travers ces réseaux dans leur cadre habituel de travail.

¹³ PACA : Provence Alpes Cote d'Azur

Ainsi, la Région Réunion a saisi les opportunités pour présenter le programme et ses enseignements à d'autres régions.

4 Avenir des actions / du programme

Alors qu'un PRAI est par essence un lieu d'expérimentation, les réalisations du Programme sont dans l'ensemble intéressantes et plusieurs donnent lieu à continuation.

4.1 Etudes

Les deux études continuent de porter des fruits :

- Le plan stratégique « formations aux TIC » a émis plusieurs préconisations pour renforcer l'offre de formation à la Réunion et ce document reste un outil de réflexion et d'orientation.
- L'étude de faisabilité pour une école d'ingénieur a permis d'identifier les facteurs clés de succès d'un tel projet. La négociation entre la Région, l'Université et le Ministère s'est étalée au-delà des deux ans du Programme, mais elle est maintenant bien avancée et l'ouverture d'une telle école pourrait intervenir dans les trois ans qui viennent.

4.2 Formations

Parmi les différentes formations créées dans le cadre du PRAI, plusieurs ont été reconduites :

- La formation LINUX réalisée par l'AFPAR
- La formation PASARTIC réalisée par l'ILOI

De même, le DIU « Applications Avancées de l'Internet » de l'Université a permis de vérifier l'intérêt d'une formation de haut niveau en préalable à l'école d'ingénieur et les deux formations réalisées par la CCIR ont été un terrain d'expérimentation pour la création de l'école « Sup'Info Océan Indien ».

Le PRAI a fait apparaître que les organismes de formation étaient capables de produire des formations de haut niveau, soit en puisant dans leurs ressources internes, d'ailleurs très motivées (certains formateurs ont pris sur leurs heures de sommeil !) soit en faisant appel à des prestataires extérieurs (partenariats privés) et ce dans des délais très courts.

Il a été démontré que ces formations ne rencontrent pas de difficultés particulières pour recruter des stagiaires (l'AFPAR a même dû refuser des demandes). La demande des entreprises, du moins pour des formations peu onéreuses, est donc forte alors que la durée de formation représentait une contrainte importante.

L'accompagnement du développement de la filière TIC par la formation n'a pas encore atteint la pleine mesure de ses possibilités si la Région Réunion souhaite faire des métiers de l'image et des nouvelles technologies des moteurs de l'économie. Un tel effort passe par une structuration de l'offre de formation tant initiale que continue, à tous les niveaux de qualification, afin de démultiplier les voies d'accès à ces métiers et répondre aux divers besoins de compétences dans ces secteurs.

4.3 Lycées

Suite aux cinq projets pilotes, les partenaires (Région, Département, Préfecture) ont décidé la généralisation de la mise en réseau globale des établissements scolaires du second degré dans le cadre de la reprogrammation à mi-parcours du DOCUP « Objectif 1 ».

Le Conseil Général de la Réunion a réalisé en 2004 un audit du réseau informatique des collèges. Quant à lui, le Conseil Régional rédige un schéma directeur des TIC dans les lycées (janvier - mai 2005) qui débouchera sur la mise à niveau des équipements et sur l'évaluation des besoins en matière de compétences. Ces deux démarches (collèges et lycées) pourront bénéficier d'un appui du FEDER alloué au titre de la réserve de performance à hauteur d'un million d'euros.

4.4 Séminaire

Le séminaire de restitution a été une opération exceptionnelle, associant des organismes et des personnalités d'horizons variés : des chefs d'établissement de collèges et de lycées, enseignants, organismes de formation professionnelle, administrations locales, ...

5 Etudes de cas

En annexes, trois études de cas sont présentées :

Deux réussites :

- ILOI / PASARTIC
- AFPAR / LINUX

Un projet moins réussi :

- Lycée Victor Schœlcher

Annexes

- A - Trois études de cas
 - ILOI / PASARTIC
 - AFPAR / LINUX
 - Lycée Victor Schœlcher
- B - Copie du récapitulatif financier envoyé avec la déclaration finale de dépenses
- C - Liste des adresses de sites web représentatifs
- D - Rapport du cabinet d'évaluation indépendante EVALUA
- E - Plaquette du séminaire de restitution
- F - Copie de l'étude « Quelles formations aux TIC ? »
- G - Copie de l'étude de faisabilité d'une école d'ingénieur
- H - Rapport de synthèse du contrôle de second niveau
- I - Coordonnées des bénéficiaires (suite à votre demande)